

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018
DELIBERATION N° 23

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h30), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h30), M. LAIGUILLON, Mmes CANDILLIER (à partir de 17h50), BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, M. MASSONDE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LANGLOIS à M. ESMIEU (à partir de 20h30), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 17h50), Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30), Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE, M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON, Mme PICARD-FELICES par Mme CAPDEVIELLE.

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de Mme Castel

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Restauration d'un ensemble de dessins d'Achille Zo – Convention avec l'Institut National du Patrimoine.

La filière restauration de l'Institut National du Patrimoine (INP) s'associe régulièrement à des musées français afin de proposer la restauration d'œuvres des collections publiques. Dans le cadre des stages pratiques de restauration de dessins anciens pour les étudiants de deuxième et troisième années, Madame Valérie Lee, responsable de la spécialité Arts graphiques du département des restaurateurs à l'INP, a proposé de poursuivre le travail entrepris en 2014 sur des dessins du musée Bonnat-Helleu, présentant différents niveaux d'altération.

En accord avec la direction du musée, 70 feuilles du peintre Achille Zo (Bayonne, 1826 – Bordeaux, 1901), regroupées sur 7 montages de mauvaise qualité, ont été retenues. La liste des dessins ainsi que les valeurs d'assurance correspondantes sont jointes à la présente délibération.

Ces œuvres seront restaurées par de jeunes professionnels en cours de formation ayant déjà eu l'occasion d'intervenir sur des dessins et des estampes de collections publiques, sous la direction de madame Valérie Lee, au sein des locaux aménagés et sécurisés de l'INP situés à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Toutes les interventions seront réalisées, à titre gracieux, en présence et sous la responsabilité du restaurateur encadrant, après accord et validation du directeur du musée Bonnat-Helleu. La Ville de Bayonne prendra uniquement à sa charge les matériaux de restauration, ainsi que le transport, le convoiement, et l'assurance des œuvres à l'occasion de leur déplacement à l'aller et au retour, entre Bayonne et Aubervilliers.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'accepter le principe de ces restaurations, étant entendu que les matériaux de restauration, le transport et l'assurance sont assumés directement par la Ville de Bayonne,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne